



## Jeunesse — et — Insertion



Application : Ville de Taverny



[villedetaverny](https://www.instagram.com/villedetaverny)



[facebook.com/VilleTaverny.fr](https://facebook.com/VilleTaverny.fr)



Chaîne Youtube



P. 4

- Disparition de Raymond Demanet, maire de Taverny de 1983 à 1989

P. 6

Égalité Femmes-Hommes

- À places égales, Taverny se mobilise pour les droits des femmes



P. 7

- La Course Lisa Forever, ou comment lutter contre le cancer chez l'enfant

P. 8

Infos Covid-19

- Nouvelles mesures sanitaires : la Ville continue de répondre présente !

P. 8

Infos pratiques

- Élections régionales et départementales : derniers jours pour vous inscrire sur les listes et faire vos procurations
- Régler ses factures chez le buraliste

P. 9 - 19

Jeunesse et insertion

P. 20 - 21

Urbanisme

- Révision du Plan local d'urbanisme pour un vrai texte protecteur de notre patrimoine et de notre ville



P. 22

- Fierté de notre patrimoine, la Fontaine de Vaucelles restaurée

P. 23

- Une nouvelle voie d'accès au gymnase Jules-Ladoumègue



- Une piste cyclable vers la future piscine olympique

P. 24 - 27

Développement durable

- Madame le Maire se mobilise contre les coupes massives en forêt de Montmorency
- Taverny préserve et met en valeur les espaces naturels des Coteaux
- La lutte contre le frelon asiatique se poursuit
- L'Agence des espaces verts de la Région sécurise le Bois de Boissy
- Concours des balcons et jardins fleuris

P. 28 - 29

- Plus que jamais, la Ville soutient la culture et les créations d'artistes



©Florence Jamart

- Des films, du pop-corn et un balcon : la culture au pied de chez vous !
- La Municipalité investit pour rénover et améliorer la Médiathèque

P. 30

Taverny'Scope

- Prochaines manifestations et animations

P. 31

- Expression des groupes politiques



■ **Florence Portelli**  
Maire de Taverny

*Chères Tabernaciennes, chers Tabernaciens,*

*L'arrivée des beaux jours et la progression de la campagne de vaccination, dans laquelle la ville de Taverny prend toute sa part grâce à son centre de vaccination (plus de 19 000 vaccinés depuis janvier dernier), nous laissent l'espoir de vivre un été un tant soit peu plus joyeux et serein que les six derniers mois que nous venons de passer.*

*Dès à présent, nous devons penser aux leviers et aux actions qui permettront de limiter les conséquences dramatiques de cette crise économique et sociale qui s'installe. Nous nous y activons depuis l'année dernière en mettant l'accent sur la jeunesse et l'insertion professionnelle, comme vous pourrez le voir dans le dossier de ce magazine.*

*À l'orée de ce nouveau mandat, j'ai souhaité mettre l'accent sur la jeune génération, qui représente l'avenir, en consacrant une entière délégation qui lie la jeunesse et la question de l'insertion, indispensable pour les accompagner et les aider à entrer sur le marché du travail et à ne pas glisser en marge de notre société.*

*Nous consacrons ainsi beaucoup d'énergie et de moyens pour pérenniser les dispositifs que nous avons mis en place lors du précédent mandat, et pour en créer de nouveaux, notamment en nous appuyant sur nos partenaires privilégiés (tels que la Mission locale) et en travaillant à ce que tous nouent des liens pour assurer un suivi complet et personnalisé de nos jeunes.*

*Pour finir sur une note plus verte, je suis également fière de vous présenter dans ce magazine l'ambitieux projet qui est en train de voir le jour autour de la sente des Tampons, au cœur des coteaux de notre commune : acquisition de parcelles pour protéger, sanctuariser et agrandir les espaces verts, plantation de nouveaux arbres (des arbres fruitiers d'essences locales) dans notre arboretum, réfection de la sente et création d'une placette, installation d'un rucher municipal qui aura de réels objectifs pédagogiques, telles sont les premières esquisses de cette revalorisation complète que nous voulons pour ce secteur de plusieurs hectares.*

*Les sentes et les coteaux représentent aussi notre patrimoine et font le lien entre la forêt et la ville. Un vrai lieu de promenade et de détente que nous voulons améliorer et mettre en lumière pour que les habitants puissent à nouveau se l'approprier.*

*La jeunesse et la préservation de notre patrimoine vert, en lien avec un aménagement équilibré et harmonieux, font partie des priorités de ce mandat et vous pouvez compter sur l'engagement de mes équipes et de moi-même pour poursuivre sur cette voie.*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

*Bien cordialement,*

**Florence Portelli**

## Disparition de Raymond Demanet, maire de Taverny de 1983 à 1989

© Association Généalogique de Taverny



**D**ébut avril, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de notre ancien maire de Taverny Raymond Demanet, à l'âge de 92 ans. Entré dans la résistance à seulement 14 ans, il sera blessé à la prise de la ville de Colmar, en portant secours à un camarade. En 1946, il embarque sur le « Félix Roussel » pour rejoindre l'Indochine mais quitte l'armée quelques années plus tard, déclaré invalide de guerre.

En 1971, il entre au conseil municipal de Taverny puis est élu en 1982 conseiller général du Val-d'Oise.

Élu maire de Taverny en 1983 (jusqu'en 1989), il dote la ville d'une zone industrielle et de son réseau routier, du centre commercial « Les Portes de Taverny », d'une maison de retraite médicalisée, d'une gendarmerie, d'un troisième stade, assure le financement d'un centre culturel, et obtient la planification de la reconstruction d'un collège et d'un lycée. Au cours de son mandat, il avait également défendu le projet d'installation d'abris de protection réservés aux civils, dans les anciennes carrières.

C'est à lui que nous devons aussi la création du jumelage avec la ville allemande de Lüdinghausen.

Un hommage républicain lui sera rendu dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le maire, Florence Portelli, et l'équipe municipale s'associent à la douleur de la famille et expriment leurs condoléances les plus attristées. ■

### LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE SON MANDAT

- Création du jumelage européen avec la ville allemande de Lüdinghausen.
- Création de la zone industrielle (ZAC des Châtaigniers) avec de nombreuses cellules artisanales.
- Création de la ZAC des Lignières (nouveau quartier).
- Création du centre commercial « Les Portes de Taverny » avec installation d'un stade d'honneur.
- Construction de deux écoles maternelles (Anne Frank & Belles Feuilles, 1985) et de l'extension de l'école élémentaire Foch (deux nouvelles classes).
- Construction d'une passerelle franchissant l'A115 reliant Jean-Bouin vers le quartier Verdun/Plaine.
- Réalisation du COSOM (complexe sportif omnisports) André-Messenger.
- Démolition et reconstruction du collège Georges-Brassens.
- Ouverture de la 9<sup>e</sup> avenue (aujourd'hui, en direction de Grand Frais), d'un pont routier qui enjambe la voie ferrée à la limite de Taverny et Bessancourt.
- Réalisation d'un foyer d'accueil pour les personnes handicapées (rue de Montmorency, 1986).
- Création de l'hôpital « Le Parc », véritable fleuron de la pneumo-cardiologie (remplaçant l'ancien centre médical de la Tuyolle).
- Création d'une maison de retraite médicalisée (rue de Paris, aujourd'hui devenue l'EHPAD « Le Village »).
- Création d'un centre d'action, d'information et d'orientation scolaire (CAIO).
- Acquisition de la maison GETTI, rebaptisée en 1988 « Pierre-Salvi », aujourd'hui Maison des loisirs et de la culture (MLC).
- Création d'un terrain multisports aux Sarments (1984).
- Rénovation de la place du Pressoir aux Sarments.

# Vu en ville...



Arrêt sur images



## Marché du terroir

Les vendredis 5 mars et 2 avril, de 12h à 18h30, les commerçants du désormais traditionnel Marché du Terroir étaient au rendez-vous Place Verdun, malgré les contraintes sanitaires et le couvre-feu.

Ainsi, les adeptes de ce marché en plein air ont pu faire le plein de produits bio, frais et locaux. Et à partir de midi, une restauration à emporter était possible avec les traiteurs présents.

**Prochain rendez-vous: vendredi 7 mai.**

Les horaires peuvent varier en fonction des consignes gouvernementales.

## Une déchèterie, place de Verdun

Afin de lutter contre les dépôts sauvages, la Ville, en partenariat avec le Syndicat Tri-Action et Val Horizon, a organisé une déchèterie mobile éphémère.

Samedi 10 avril dernier, pour faciliter l'accès à la déchèterie et pour lutter contre les dépôts sauvages, la place de Verdun s'est transformée pour la journée en une véritable déchèterie éphémère, plusieurs bennes destinées à trier les déchets y ont été installées.

Toute la journée, les Tabernaciens ont pu y déposer déchets chimiques, électroménagers, encombrants, gravats, végétaux...

L'occasion pour certains habitants de faire réaliser leur badge d'accès à la déchèterie (Rue de Pierrelaye, 95550 Bessancourt).



## Le Cosmo Foot de Taverny en Orange

En mars dernier, les représentants de la société Orange ont remis au club de football amateur Cosmo Foot Taverny deux tenues complètes pour les U11 et U15 masculins ainsi que 10 ballons, 3 sacs à ballons et 30 chasubles.

Cette dotation s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'entreprise Orange de soutenir les clubs amateurs et la pratique du football associatif. Ainsi, onze clubs de la Ligue IDF de Football sont les heureux bénéficiaires pour l'instant, dont deux sur le département.

Ce partenariat engagé entre le Cosmo Foot de Taverny et Orange avait déjà permis aux jeunes du Cosmo de participer à l'Orange Football Challenge à la mi-temps d'un match joué au Parc des Princes à la fin de l'année 2019.

Dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau, Orange organisera également des ateliers éducatifs «Playdagogie» (6 séances de 45 mn chacune, mixant pratique physique et sportive et sensibilisation au numérique) et mettra en place un programme RE (Recyclage) pour sensibiliser les plus jeunes aux problématiques sociétales, digitales et environnementales.

# À places égales: Taverny se mobilise pour les droits des femmes



**Le 8 mars, c'est la journée internationale des droits des femmes. Cette journée, officialisée par les Nations unies en 1977, est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde et représente une occasion de faire un bilan sur la situation des femmes dans notre société. La Ville s'est saisie de cet enjeu sociétal majeur et a mis en place, du 8 au 13 mars, l'évènement « À places égales ».**

Le hall de l'Hôtel-de-Ville a accueilli les œuvres des enfants et adultes qui avaient participé au défi « Dessine-moi... ».

Les moins de 11 ans ont représenté leur héroïne, les 11-16 ans ont réinventé le portrait d'une femme qui a fait bouger la société pendant que les adultes étaient invités à écrire un texte faisant le portrait d'une femme « extraordinaire ». Simone Veil, Marie Curie, Emma Watson ou encore Joséphine Baker (...) ont été mises à l'honneur de ces représentations.

La deuxième autre exposition s'est tenue au sein de la médiathèque Les Temps Modernes. Elle présentait les œuvres réalisées par les participants de l'AMAP (Atelier municipal des arts plastiques).

Au-delà de cette semaine, la Ville a adhéré au centre Hubertine-Auclert l'an dernier. Des actions ont été mises en place à la fois en interne – à travers notamment des formations destinées aux agents municipaux – mais aussi sur le territoire communal, en luttant contre les discriminations, les violences faites aux femmes et en favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une exposition réalisée par le centre Hubertine-Auclert sur les stéréotypes dans certains métiers a notamment été installée dans la galerie commerciale « Les Portes de Taverny » à l'occasion du « Forum de l'Insertion et de la Mixité des métiers » en janvier dernier. ■



Photos 1 - 2 : Exposition « Dessine-moi... »



Photos 3 - 4 - 5 - 6 : Exposition à la médiathèque Les Temps Modernes

# La Course Lisa Forever ou comment lutter contre le cancer chez l'enfant

**Dimanche 23 mai, l'association Lisa Forever organisera la 5<sup>e</sup> édition de la Course et marche solidaire. L'an dernier, l'évènement n'avait pas pu être organisé en raison des contraintes sanitaires. Cette année, l'association innove et propose une course connectée. Pour nous en parler, Taverny Mag a rencontré Virginie Coussy Charret, Présidente de Lisa Forever.**

## Pourquoi avoir créé la Course Lisa Forever ?

L'association a été créée en 2010, suite au décès de notre fille Lisa, des suites d'une tumeur cérébrale à l'aube de ses 4 ans. Malgré un traitement de plus de 14 mois qui avait laissé croire à une guérison, la maladie a muté. Nous nous sommes aperçus que la recherche avait ses limites dans le cas des rechutes. C'est pourquoi, nous avons décidé de créer cette association, comme pour répondre à une promesse qu'on avait faite à Lisa pendant son traitement, d'aider tous ceux qui subiraient le même parcours et la même maladie qu'elle.

Notre objectif est de récolter des fonds pour financer des projets de recherche et permettre d'améliorer le quotidien des enfants à l'hôpital et leur prise en charge pendant et après la maladie. Pour cela, nous organisons des évènements, comme La Soirée, qui permet à tous les bénévoles de se réunir et de faire la fête, ou encore la Course Lisa Forever. À ces occasions, nous proposons de la restauration et des vêtements et goodies à notre effigie dont tous les bénéfices sont reversés à l'association. Nous bénéficions également

de partenariats avec des entreprises locales qui nous sont d'un très grand soutien financier. La ville de Taverny nous aide également beaucoup, notamment sur le plan logistique.

En parallèle de notre recherche de fonds, nous faisons partie du collectif GRAVIR qui réunit des associations de patients et de parents, mais aussi les professionnels de santé et les organisations gouvernementales. Cela nous permet de nous adresser au Gouvernement d'une seule voix et d'être mieux entendus !

## En quoi consiste cette Course Lisa Forever connectée ?

Le principe est le suivant : pour participer, il faut collecter une mise de départ selon les formules proposées (50 € pour la marche de 5km ; 100 € pour les courses des 5 et 10 km et 250 € pour le relais à 3 personnes). Cela permet d'impliquer et de sensibiliser le plus grand nombre, au-delà de la course. Chaque don est déductible des impôts.

L'inscription se fait en ligne (QRCode ci-contre). Chaque participant obtient un lien de collecte qu'il doit ensuite partager le plus largement possible sur les réseaux

sociaux (le site de paiement est sécurisé).

L'an dernier, en raison de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser la course. Nous venons d'apprendre que la course en présentiel ne pourra pas être organisée non plus cette année. C'est pourquoi nous avons décidé de proposer une nouvelle formule : la course Lisa Forever connectée.

Ainsi, il sera possible de courir quand on veut, où on veut. Nous lancerons quand même un départ officiel en direct le 23 mai. Les personnes inscrites recevront des alertes SMS les invitant à des cours de zumba, au top départ ou encore aux remises de chèques. Toutes les personnes inscrites seront invitées à partager le plus largement possible le #courselisaforever.

## Quels projets ont pu être financés grâce aux dons récoltés par votre association ?

Tous les dons récoltés depuis ces dix dernières années nous ont permis de financer de nombreux projets comme l'achat de matériels pour les ateliers de psychomotricité ou pour la diffusion de dessins animés pendant les séances de radiothérapie

**Dimanche 23 mai 2021**  
**Courons et marchons ensemble**  
**contre le cancer chez l'enfant**  
5<sup>ème</sup> édition

**Nouveauté :**  
Venez nous rejoindre  
SUR PLACE OU  
CONNECTÉ À DISTANCE

COURSE 5KM, 10KM,  
RELAIS 15KM +  
MARCHÉ 5KM

MINI RUN  
POUR LES  
PLUS PETITS

ZUMBA, CONCERT  
POUR TOUT  
PUBLIC

L'intégralité des bénéfices est reversée à la recherche contre le cancer chez l'enfant

**Course Lisa Forever**  
**Dimanche 23 mai**  
Inscription ici en scannant le Qrcode

ou encore plus récemment l'organisation d'ateliers de massage.

Nos dons permettent également de financer le salaire d'un technicien de recherche pour analyser les tumeurs. Nous avons aussi cofinancé un service dédié avec des chambres mère-enfant et nous participons actuellement à une étude sur les séquelles dans la chirurgie des tumeurs cérébrales. ■





## Nouvelles mesures sanitaires: la Ville continue de répondre présente!

**Ces dernières semaines, notre pays a connu une nouvelle vague importante de personnes atteintes de la COVID-19 imposant au Gouvernement et aux autorités sanitaires de prendre des mesures restrictives fortes.**

**A**insi, en amont des vacances scolaires organisées pour toutes les zones sur la même période, les établissements scolaires ont dû fermer pendant une semaine.

Dans ce contexte, la Municipalité a de nouveau su faire preuve de réactivité et d'anticipation. Dès mardi 6 avril et pour les trois semaines de fermeture des services d'accueil des enfants, un Service Minimum de Garde exceptionnelle et solidaire a permis à toutes les familles travaillant dans les secteurs déclarés comme prioritaires par le Gouvernement, de profiter d'une continuité de service de garde. L'accueil s'est déroulé au sein d'un accueil de loisirs de la commune.

De plus, les deux Maisons des Habitants ont proposé des accueils encadrés avec des plages horaires par niveaux scolaires. Les élèves des classes élémentaires étaient accueillis tous les matins alors que les collégiens et lycéens bénéficiaient de cet encadrement les après-midis.

Les Maisons des Habitants sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Cet accueil, ouvert à tous et gratuit, s'adressait prioritairement aux élèves qui ne pouvaient pas disposer de soutien nécessaire à la maison ou d'un accès aux outils numériques.

Enfin, la médiathèque Les Temps Modernes est restée ouverte aux horaires habituels pendant toute cette période mais a réservé l'accès aux ordinateurs et la possibilité de rester sur place aux collégiens, lycéens et étudiants pour leur permettre de travailler (*Retrouvez les horaires de la médiathèque en page 28*). ■

### LE CENTRE DE DÉPISTAGE ET DE VACCINATION A DÉJÀ UN AN

Ouvert en continu depuis mars 2020, le centre Covid-19 a déjà dépisté plus de 25 500 personnes et en a vacciné plus de 19 000.

## Infos pratiques

### Élections régionales et départementales: derniers jours pour vous inscrire sur les listes et faire vos procurations

Prévues initialement en mars dernier, les élections départementales et régionales sont reportées aux **20 et 27 juin prochains**.

**Pour pouvoir voter** à ces scrutins, il est nécessaire d'être inscrit\* sur les listes électorales et ce avant vendredi 14 mai 2021 (minuit). Vous pouvez effectuer cette démarche directement en mairie (service État-civil) ou en ligne sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

Les pièces administratives à fournir pour cette inscription sont:

- Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Le livret de famille pour justifier du nom d'épouse.
- Un formulaire CERFA à remplir sur place ou en ligne.

**⚠ Notez qu'en raison de la crise sanitaire actuelle, chaque votant pourra disposer de deux procurations pour ces scrutins de juin 2021.** Vous pouvez faire votre demande de procuration sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) (QRcode), sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou bien directement au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre choix. **Attention, même si vous commencez vos démarches en ligne, il vous faudra obligatoirement vous rendre au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre choix pour faire valider votre identité.** ■



\*L'inscription se fait de manière automatique pour les jeunes de 18 ans et les personnes majeures venant d'acquérir la nationalité française.

### Régler ses factures chez le buraliste

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP) a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Pour cela, à réception de votre quittance, vérifiez que votre avis comporte un QR code ainsi que la mention «payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement». Puis, rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité.

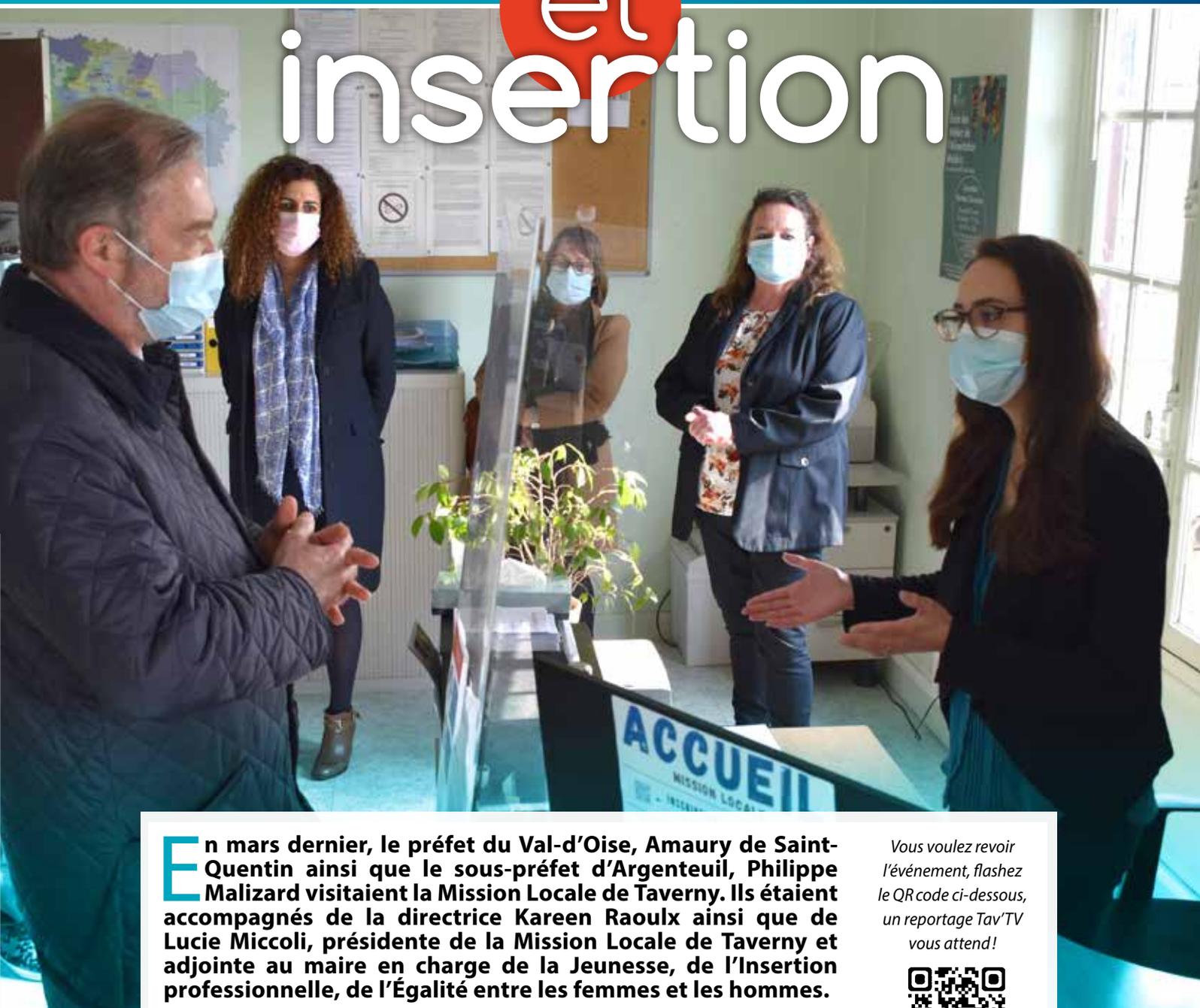
Vous pourrez effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300euros ou par carte bancaire chez les commerçants suivants:

- **Librairie Ribon**, 107 rue de Beauchamp ;
- **Le Madison**, 204 rue de Paris ;
- **Le Brazza**, 220 rue d'Herblay ;
- **Café de l'Esplanade**, 8 place du Pressoir.

Vous pouvez également retrouver la liste de tous les buralistes partenaires sur le site : [impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](http://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



# Jeunesse et insertion



**E**n mars dernier, le préfet du Val-d'Oise, Amaury de Saint-Quentin ainsi que le sous-préfet d'Argenteuil, Philippe Malizard visitaient la Mission Locale de Taverny. Ils étaient accompagnés de la directrice Kareen Raoulx ainsi que de Lucie Miccoli, présidente de la Mission Locale de Taverny et adjointe au maire en charge de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle, de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Cette rencontre des acteurs de terrain s'est déroulée dans le cadre du déploiement du plan de relance et plus particulièrement de l'enveloppe de 6,7 milliards d'euros dédiés aux jeunes au travers du dispositif « Un jeune, une solution » porté par les missions locales.

*Vous voulez revoir l'événement, flashez le QR code ci-dessous, un reportage Tav'TV vous attend!*



*Et découvrez-en encore bien d'autres en parcourant ce dossier!*

# Jeunesse

## TAV'TV, une chaîne « par et pour les jeunes » mais pas que !



Le 8 février dernier, Florence Portelli et Steve Kondo lançaient officiellement la chaîne télé de Taverny !

L'objectif est clair : **la Tav'TV se veut un média de proximité** pour permettre à chacun, et notamment les jeunes qui sont familiers de ce genre de format, de découvrir son environnement local et sa ville.

Au travers de courts reportages, des associations, des commerçants, notre patrimoine local, les événements de la ville, les agents municipaux sont mis en valeur. Bien d'autres sujets en rapport avec Taverny viendront enrichir sa programmation au fil de l'eau.

### Pourquoi une chaîne « par et pour les jeunes » ?

Parce qu'elle est portée par Paul Maugis, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et également en charge du CMJ (Conseil municipal des jeunes)... « mais pas que » parce que, par son contenu, elle s'adresse à tous ! Retrouvez la Tav'TV !



[villedetaverny](http://villedetaverny.fr)



[facebook.com/VilleTaverny.fr](https://facebook.com/VilleTaverny.fr)



Chaîne Youtube

## Une jeunesse citoyenne

Lors du précédent mandat, Florence Portelli a souhaité la création d'une instance démocratique permettant au 11-16 ans de s'exprimer et de porter des projets réalisés par et pour les jeunes. Aujourd'hui, la Ville a la chance d'avoir 34 élus au CMJ qui participent activement à la vie de la commune au travers de 4 commissions thématiques qu'ils ont eux-mêmes définies. Ils présentent régulièrement leurs travaux et leurs projets devant leurs pairs accompagnés de Madame le Maire ainsi que Lucie Miccoli et Paul Maugis, élus de secteur.



Nos jeunes élus le sont pour deux ans. L'année 2020 ayant été toute particulière, le choix a été fait de prolonger leur mandat d'une année pour leur permettre de réaliser pleinement les 4 projets qu'ils portent, à savoir :

### • Commission Culture et loisirs

Réalisation de capsules vidéos présentant le patrimoine de Taverny avec pour objectif de le partager avec des jeunes des villes jumelées et ainsi voyager et faire voyager le patrimoine de façon virtuelle.

En période de crise sanitaire, nos jeunes innovent ! La première capsule vidéo présentée par Mattéo sur l'Église Notre-Dame de l'Assomption a été diffusée par la Tav'TV le 27 février dernier.



### • Commission Développement durable

Construction d'un vélo-smoothie uniquement grâce à des éléments de récupération pour participer au Village de l'Écologie qui devait se tenir en avril, mais qui du fait du contexte sanitaire, est reporté.

L'objectif des jeunes était de mobiliser les commerçants en récupérant les fruits et légumes invendus et permettre la vente

de smoothie. En le réalisant soi-même, chacun aurait pu pédaler pour s'abreuver ! Ce n'est que partie remise, cette opération de sensibilisation au gaspillage alimentaire trouvera sa place dans la programmation cette année.

### • Commission Solidarité intergénérationnelle

Les jeunes se sont mobilisés l'année dernière pendant le 1<sup>er</sup> confinement en écrivant et dessinant pour nos aînés des résidences seniors et EHPAD de la ville.

De cette mobilisation est née l'idée de la création d'une fresque réalisée par des équipes composées de nos aînés et de nos jeunes et portant la citation de Victor Hugo : « *Tout est solidaire, rien n'est solitaire* ». Le contexte sanitaire restant compliqué, cette fresque intergénérationnelle sera réalisée en triptyque au sein des Maisons des Habitants et de la résidence Jean-Nohain.

### • Commission Prévention et Citoyenneté

Les jeunes travaillent actuellement à la réalisation d'un court-métrage de prévention sur le harcèlement scolaire au collège.

## La lutte contre le harcèlement, priorité de la Municipalité

L'actualité nous a montré ces dernières semaines que le harcèlement touchait de plus en plus de jeunes et pouvait avoir des conséquences dramatiques.

Dès 2018, la ville s'en était saisie dans le cadre de son PEDT (Projet Éducatif Territorial) en mettant en place des groupes de travail sur le climat scolaire.



Le personnel de la collectivité encadrant nos enfants a notamment été formé pour repérer le harcèlement. De plus, le service Périscolaire organise des actions de prévention, le service Jeunesse intervient au sein des établissements du second degré sur cette thématique et le CCAS a mis en place une action sur le collège Sainte-Honorine.



→ Plus d'infos

Vous pouvez consulter le PEDT en ligne sur le site Internet de la Ville



## Interview



**BEN SOIWAF ASSIMAKOU**

Élu au Conseil Municipal des Jeunes  
Membre de la commission Prévention  
et Citoyenneté



### Parlez-nous du projet de votre commission ?

« Nous réalisons un court-métrage sur le harcèlement scolaire. Pour cela, nous travaillons avec un réalisateur. Pendant 10 séances de 4h, il nous aide à écrire le scénario, organiser des séances de casting, nous apprend les techniques de jeu scénique et de tournage (lumières, plans de coupe...).

Une fois toutes les scènes filmées, il effectuera le montage du film que nous souhaiterions ensuite diffuser dans les classes des collèges et lycées de la Ville avec un objectif de prévention et d'information du plus grand nombre.

### Pourquoi avoir choisi le thème du harcèlement scolaire ?

Je suis collégien et je participe au conseil de discipline de mon établissement. Le harcèlement est de plus en plus présent à l'école. Moi-même, c'est un sujet que je connais bien.

J'ai proposé ce projet aux autres membres de la commission car je trouve que les jeunes manquent d'informations sur cette cause et ne trouvent pas assez de réponses concrètes à leurs interrogations. D'ailleurs mes camarades élus ont tout de suite trouvé que c'était une bonne idée et m'ont suivi dans ce projet avec beaucoup d'enthousiasme !

### Vous avez parlé d'organiser des castings ?

Oui, nous souhaiterions que les acteurs de ce court-métrage ne soient pas uniquement nous mais également des jeunes de nos collèges car ce sujet touche tout le monde. Nous pensons qu'en permettant à tous de participer à la réalisation de cette fiction, nous pourrions sensibiliser le plus grand nombre. ■

# Jeunesse



## Modernisation et extension de la Maison des Habitants des Sarments

Comme l'a précisé Madame le Maire lors de ses vœux, la jeunesse et l'insertion professionnelle représentent un axe majeur de l'action de ce mandat.

Dans ce cadre, après avoir investi plus de 1,8 million d'euros dans de nouveaux locaux pour la Maison des Habitants Georges-Pompidou, dans le quartier Sainte-

Honorine, c'est au tour de la Maison des Habitants Joséphine-Baker, aux Sarments, de bénéficier de moyens importants, plus de 175 000 €, pour améliorer ses locaux et son cadre de vie.

Il y aura tout d'abord une réhabilitation complète des locaux existants avant une extension de près de 200 m<sup>2</sup>, au sein des

locaux de l'ancienne boulangerie des Sarments qui étaient vides depuis de nombreuses années, dont la majeure partie sera dédiée à l'accueil des 16-25 ans. Des travaux nécessaires et indispensables pour accueillir les habitants dans de meilleures conditions et leur proposer un programme d'activités toujours plus diversifié.

## Une programmation riche et variée de nos Maisons des Habitants à destination des jeunes

De février à juin, un groupe de 20 jeunes de la Maison des Habitants Joséphine-Baker, âgés de 11 à 16 ans, participe à des ateliers de stand-up, animés par l'humoriste Guillaume Dollé. Ces ateliers ont pour objectifs de favoriser et valoriser la participation des adolescents, de développer des qualités d'écoute et d'adaptation, d'expression orale et écrite.

Pour clôturer ces ateliers, les jeunes monteront sur la scène de la médiathèque Les Temps Modernes le 17 juin prochain en jouant le spectacle qui découlera du travail produit lors de ces ateliers.

L'École Municipale des Sports (EMS) et la Maison des Habitants Georges-Pompidou mènent un projet commun autour de la « découverte sportive et citoyenne » qui se construit autour de différents événements. Un groupe de 39 jeunes âgés de 11 à 18 ans a été constitué.

Avec le concours des Sapeurs-Pompiers du Val-d'Oise, la première action a été une formation du brevet PSC1 (Prévention et

Secours Civiques de niveau 1) pour leur permettre d'acquérir les premiers gestes qui sauvent.



Cette sensibilisation citoyenne s'est tenue le 24 février au gymnase Richard-Dacoury et la Tav'TV était parmi eux!



Lors des vacances de Pâques, les jeunes ont profité de stages de découvertes sportives et le projet se conclura par un mini-séjour alliant des actions sportives et citoyennes à Clécy au mois de juillet.

Le complexe sportif Jules-Ladoumègue, voisin de la Maison des Habitants Georges-

Pompidou à Sainte-Honorine, a fait l'objet d'une reconstruction et d'une extension pour accueillir une salle de boxe de 173 m<sup>2</sup>.

La volonté de la Municipalité a été de profiter de ces travaux pour ouvrir le gymnase vers le quartier avec une placette face au collège, qui sera bientôt pourvue d'une fresque artistique de 33 m représentant des sports qui y sont pratiqués.

Cette fresque sera le fruit du travail d'un groupe de 48 jeunes âgés entre 11 à 17 ans issus de l'EMS et de la Maison des Habitants Georges-Pompidou.

Pendant les congés du mois d'avril les jeunes ont été initiés à la création d'esquisse et à la pratique du graff par deux professionnels pour produire cette œuvre.

Le 30 avril prochain, cette fresque sera finalisée par les jeunes, encadrés des deux graffeurs professionnels.

## La Municipalité renforce sa présence dans les quartiers via les adultes-relais

Parce que la Municipalité a à cœur de ne laisser personne sur le bord du chemin et souhaite aller au plus près de ces jeunes que l'on désigne parfois comme les NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), la Ville a sollicité par la voix de son Maire, la préfecture pour obtenir l'embauche de deux adultes-relais.

Leur rôle est d'être présent au cœur des quartiers dits « Politique de la Ville », Les Pins et Les Sarments mais également à Jean-Bouin. Ils se font le relais des habitants et de leurs problématiques, les accompagnent vers les services publics et ont à cœur de jouer leur rôle de médiateur de rue lors des petits conflits du quotidien.



Depuis le mois d'avril ils seront deux adultes-relais sur le territoire et vous aurez l'occasion de les rencontrer dans vos quartiers mais également lors de leurs permanences.

La Municipalité, par la mise en place d'une équipe d'adultes-relais, continue d'être au cœur des préoccupations des familles mais aussi au plus près des problèmes des jeunes comme lors du précédent mandat.

### → Informations

#### • Le lundi de 14h-17h

Salle Henri-Leduc

111, rue de Montmorency

(Parking du gymnase Jean-Bouin)

#### • Le jeudi de 9h-12h

Local LCR

40 allée des Nérins

## L'accueil des jeunes en exclusion scolaire temporaire

En 2015, sous l'impulsion du Maire, a été mis en place un **dispositif d'accueil et d'accompagnement** destiné aux élèves exclus temporairement pour une période de 5 jours, en partenariat avec les collèges et lycées de la Ville.

À ce jour, **88 élèves ont bénéficié de ce dispositif** d'accueil au sein des services municipaux dont les objectifs sont multiples :

- éviter que l'élève reste chez lui ;
- prévenir le décrochage scolaire ;
- permettre une mise en situation dans le monde professionnel ;
- travailler sur les raisons de l'exclusion ;
- favoriser un retour serein au sein de l'établissement.

Au besoin, **des dispositions pour accompagner l'élève et sa famille** sont mises en œuvre avec plusieurs partenaires (ADPJ, Mission Locale, CIO, conseillère d'orientation, psychologue scolaire, infirmière, assistante sociale, CPE).

## L'accompagnement des jeunes et des familles

En 2016, la Ville a créé le Conseil des droits et des familles (CDDF), instance de proximité composée de neuf représentants : le Maire, trois adjoints, en charge de l'Éducation, du Sport et de la Sécurité, mais aussi le responsable de la police municipale. Se joignent à eux un responsable de l'État désigné par le préfet, un membre de l'action sociale, un responsable de l'inspection académique, et un agent de la Ville. L'objectif de ce conseil est d'accompagner les familles en difficulté dans l'exercice de l'autorité parentale auprès de leurs enfants mineurs. Il s'agit ainsi d'aider à instaurer l'autorité parentale. Le conseil peut formuler des conseils, proposer des aides. Il peut décider d'un accompagnement parental, budgétaire, de la signature d'un contrat de responsabilité. Et même saisir le juge des enfants. Un directeur d'école, un principal, un éducateur ou un bailleur sont à même de solliciter la saisine du Conseil. Le maire réunit le CDDF chaque fois qu'elle est informée d'une situation difficile liée à des problèmes éducatifs, comportementaux ou scolaires.

# Jeunesse

## Pallier le départ du CIO pour orienter nos jeunes

Comme vous l'avez sûrement constaté si vous avez des enfants en âge de s'orienter, l'antenne du CIO (Centre d'information et d'orientation), située à Ermont, a fermé en septembre dernier. Nos jeunes sont désormais dirigés vers le CIO de Sarcelles ou celui d'Argenteuil ce qui ne facilite pas l'accès à l'information.

En 2020, Madame le Maire et son équipe ont travaillé avec acharnement pour proposer de multiples emplacements pour que le CIO s'installe durablement sur la ville mais malheureusement l'inspection académique n'a pas donné suite à ses propositions.

La Ville et la Mission Locale de Taverny ont également proposé au CIO des locaux pour effectuer des permanences à l'attention des jeunes Tabernaciens, sans succès.

Plusieurs projets ont donc vu le jour pour répondre au besoin d'orientation des jeunes.

Le service Jeunesse a étendu les horaires de l'Espace Information Jeunesse situé sur la mezzanine de la médiathèque Les Temps Modernes pour offrir à la jeunesse tabernacienne un meilleur accès à l'information sur toutes les questions d'orientation.

Les établissements du second degré ont également la possibilité de réserver des créneaux pour venir au sein de la structure dans le cadre des heures dédiées à l'orientation avec leur professeur principal.

Des permanences conjointes avec la Mission Locale de Taverny ont également été mises en place pour répondre au mieux aux besoins des jeunes. La prochaine permanence aura lieu le 26 mai, de 14h à 17h, et aura pour objet le décrochage scolaire. Inscription en ligne avec le QR code ci-contre.



Fin janvier 2021, la Ville a créé un Forum Insertion et Mixité des métiers au sein de la galerie commerciale « Les portes de Taverny » pour que les 16-30 ans puissent s'orienter, se former, travailler. Ce forum a réuni plus de 300 jeunes sur 3 jours qui ont pu bénéficier de conseils auprès de professionnels et pour ceux qui l'ont souhaité sont suivis dans leurs démarches.

En octobre 2021, la Mission Locale de Taverny, en partenariat avec la Ville, proposera un forum atypique dont l'objectif sera de faire découvrir les secteurs d'activités et métiers actuellement porteurs.

## La mobilité, clé de l'insertion professionnelle des jeunes de notre département

Ayant pleinement conscience que l'autonomie des jeunes tabernaciennes et tabernaciens est un des facteurs clés du succès lors de leur entrée sur le marché du travail, la Ville a mis en œuvre depuis 2019 un dispositif de bourse, au travers du **Permis à Points Citoyen**.



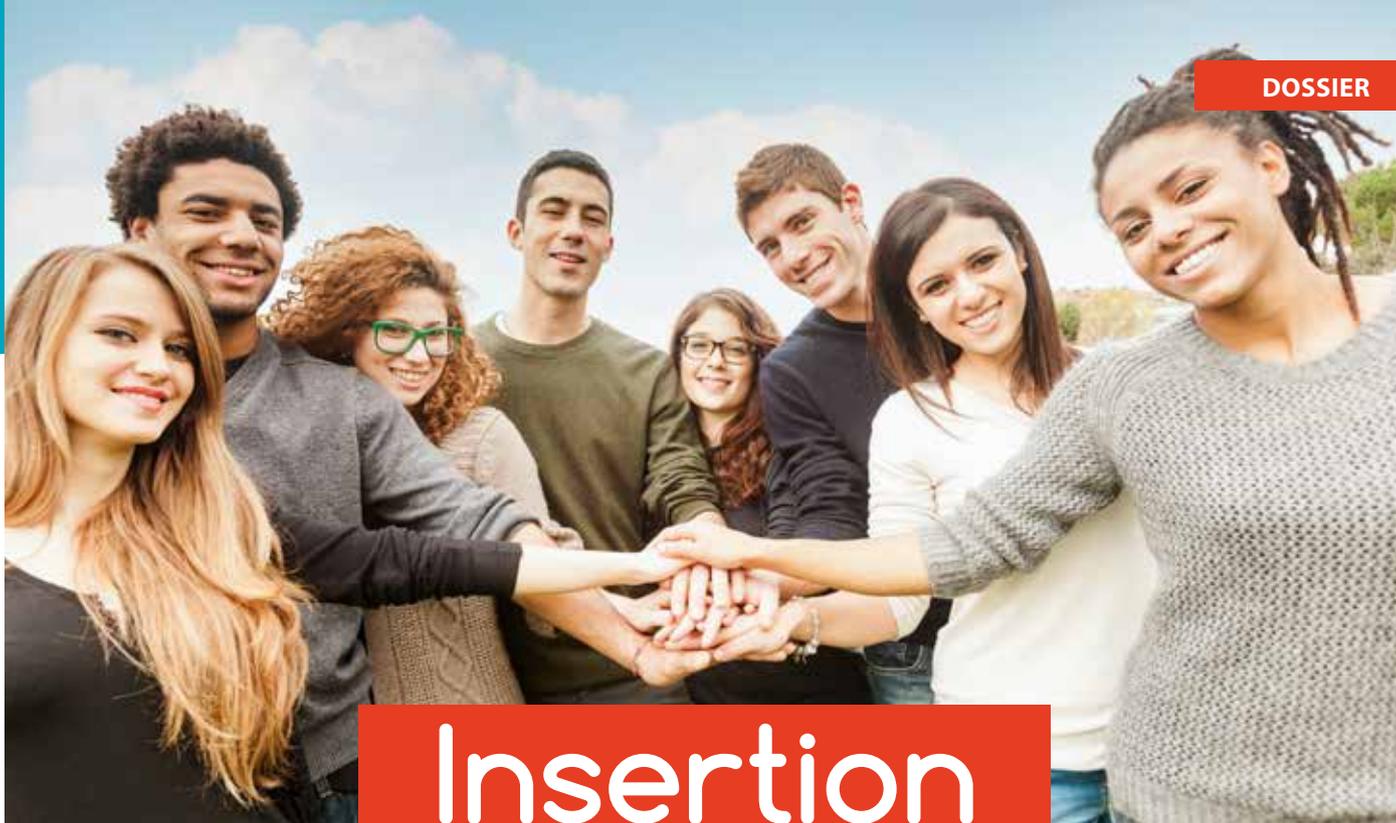
Déjà près de **40 jeunes, entre 16 et 25 ans, ont pu en bénéficier**. Le principe est simple: en échange de quelques heures de leur temps au profit d'actions intergénérationnelles (aide aux devoirs au sein des Maisons des Habitants, participation à des activités au sein de la résidence Jean-Nohain, etc.) la Municipalité finance une partie de leur permis de conduire ou bien l'achat de matériels dans

le cadre de leur projet professionnel, à hauteur maximum de 600€. Restez à l'écoute pour la session 2021-2022, les candidatures s'ouvriront dès le 1<sup>er</sup> juin 2021.

Ce dispositif, déployé par la Ville, peut être complété pour un financement total du permis de conduire par le dispositif EVA du conseil départemental (maximum 1500€) ou encore le dispositif de la Région Île-de-France (maximum 1 300€) tous deux conditionnés.

→ Informations et modalités





# Insertion

**N**otre département est l'un des plus jeunes de France puisque 41 % des Val-d'Oisiens ont moins de 30 ans.

À Taverny, les jeunes de 11 à 25 ans représentent 17,3% de la population avec un taux de chômage des 15-24 ans de 26,3% dont 12,8% de ces jeunes ne sont ni étudiant, ni employé, ni stagiaire (source Insee 2017). La Ville a donc à son échelle locale un travail important à mener pour l'insertion professionnelle des jeunes très impactés par la crise actuelle.

Madame le Maire, forte de ce constat et de cette vision prenant en compte de façon globale et cohérente l'ensemble des enjeux de la jeunesse du territoire (santé, culture, éducation, emploi, mobilité, citoyenneté, etc.), a voulu sur ce nouveau mandat une délégation spécifique pour développer une politique volontariste et dynamique sur cette question portée par Lucie Miccoli, adjointe au maire en charge de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle, de l'Égalité entre les femmes et les hommes et présidente de la Mission Locale de Taverny.

## Fédérer tous les acteurs de la jeunesse

**N**otre territoire, riche de ses acteurs multiples intervenant auprès de la jeunesse, n'était pas doté d'une instance leur permettant d'échanger sur leurs bonnes pratiques, de mettre en œuvre plus régulièrement et facilement des actions conjointes ou encore d'échanger sur des situations particulières pour trouver des solutions alternatives ensemble.

Forte de ce constat, la Municipalité a souhaité, depuis septembre 2020, mettre en place un COPIIL Jeunes réunissant tous les 2 mois les acteurs de la jeunesse de notre bassin que sont :

- les **services municipaux** (Jeunesse, Maisons des habitants, Politique de la Ville, Adulte-relais, etc.) ;
- les **établissements scolaires du second degré** ;
- le **CIO** (Centre d'information et d'orientation) ;
- la **Mission Locale de Taverny** ;
- l'**ADPJ** (Association de défense et de prévention pour la jeunesse) ;

- le **Pôle emploi de Taverny** et son équipe dédiée aux moins de 30 ans ;
- le **service Emploi et Formation de la communauté d'agglomération Val Parisis** ;
- la **RJA de Taverny** (Résidence jeunes actifs) ;
- l'**ÉPIDE de l'Oise** (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) dont dépend notre département.

L'objectif est clair : améliorer la prise en charge des jeunes et des décrocheurs, les aider dans leur orientation et les accompagner vers les dispositifs de droit commun, en impulsant une dynamique collective pour créer et répondre aux spécificités des territoires et publics repérés.

La Smart Université, portée par la Ville en partenariat avec le Hub de la Réussite, intégrera aussi très prochainement cette instance collaborative.

# Insertion

## Taverny ouvre sa Smart Université au cœur du quartier des Sarments

Une des promesses de campagne de la majorité municipale était l'ouverture d'un tiers-lieu d'apprentissage dédié aux jeunes.

La crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an pénalisant grandement et durablement les étudiants post-bac ou souhaitant passer un diplôme d'accès aux études supérieures, le choix s'est porté sur la création d'une Smart Université, projet réalisé en partenariat avec le Hub de la Réussite et le concours de l'université CY Cergy.



### ■ LA SMART UNIVERSITÉ, POURQUOI ?

Parce qu'elle remplit des objectifs que la Municipalité partage et souhaite impulser :

- **Favoriser l'accès** à l'enseignement supérieur pour un public dit sans solution, décrocheur / raccrocheur ou des étudiants qui se voient freinés dans leur projet par un environnement social ou familial peu favorable ;
- **Rendre accessible** l'enseignement supérieur aux personnes connaissant des problématiques familiales, financières ou de mobilité ;
- **Rapprocher** l'enseignement supérieur des territoires ;
- **Disposer** d'un vaste panel de formations accessibles ;
- **Lutter contre les inégalités sociales** ;
- **Inciter et faciliter** le retour des étudiants au sein d'un cursus en présentiel.

### ■ LA SMART UNIVERSITÉ C'EST QUOI CONCRÈTEMENT ?

C'est un lieu ressource, d'accueil et d'accompagnement aux études en distanciel ressemblant plus à un espace de coworking qu'à des salles de classes.

Les jeunes sont encadrés par des coaches pour leur permettre d'acquérir des méthodologies de travail, de développer leur savoir-être, d'être suivis dans leurs études et accompagnés dans leurs démarches administratives (logement, santé, emploi,...).

### ■ OÙ ET QUAND LA SMART UNIVERSITÉ VERRA-T-ELLE LE JOUR ?

L'ouverture est prévue dès septembre 2021 dans le quartier des Sarments. Un local de 130 m<sup>2</sup> entièrement rénové avec le concours du bailleur CDC Habitat lui sera dédié (ancienne pharmacie) pour accueillir 25 jeunes dans un premier temps. L'objectif d'ici deux ans est d'ouvrir une structure plus grande, permettant l'accueil de 50 jeunes.

### ■ COMMENT FONCTIONNERA LA SMART UNIVERSITÉ ?

La structure pourra accueillir des étudiants de toute l'agglomération Val Parisis, partie prenante du projet, sans limite d'âge. Madame le Maire a souhaité une structure ouverte à tous dès 18 ans parce qu'il n'y a pas d'âge pour reprendre ses études. Ce tiers-lieu d'études supérieures s'adressera aux jeunes en situation de décrochage ou de raccrochage mais aussi aux personnes souhaitant poursuivre ou reprendre leurs études, ou ayant des obligations familiales (famille monoparentale), des difficultés de mobilité ou financières.





## Zoom sur le dispositif SOS Rentrée créé par la Mission Locale de Taverny

La Mission Locale de Taverny forte de son expérience dans l'accompagnement des jeunes, la lutte et la prévention du décrochage scolaire sur son bassin d'intervention a développé depuis 5 ans un dispositif d'identification et d'accompagnement des jeunes décrocheurs.

Cette opération coup de poing est lancée chaque année au début de l'été et se poursuit jusqu'à la mi-septembre.

En 2020 près de 40 jeunes ont ainsi intégré le dispositif et plus de 95% d'entre eux ont trouvé une formation ou un emploi.

Depuis septembre 2020, la formation des 16-18 ans a été rendue obligatoire par l'État, le SOS Rentrée était donc un dispositif précurseur pour répondre à cette nouvelle obligation dans l'accompagnement de ce public.

### LE SOS RENTRÉE SE DÉROULE EN 3 ÉTAPES

1

**Recensement des jeunes décrocheurs** âgés de 16 à 25 ans de l'ensemble du territoire d'intervention de la Mission Locale (Taverny, Saint-Leu-la-Forêt, Bessancourt, Frépillon, Pierrelaye, Méry-sur-Oise, Béthemont-la-Forêt et Chauvry).

Comment ? Grâce à une vaste campagne de communication portée par tous les acteurs de la jeunesse.

Depuis l'année dernière, les affiches sont munies d'un QRCode qui a contribué au doublement du nombre de jeunes intégrant le dispositif.



2

**Établissement d'un diagnostic individuel et personnalisé**

Si le jeune n'a pas de projet scolaire ou professionnel, la Mission Locale met en place avec lui un Accompagnement personnalisé individualisé (API) dont l'objectif est d'identifier les compétences personnelles et de les transposer ensuite sur des secteurs d'activités, métiers grâce à différents outils (lunettes virtuelles, fiches métiers du CIDJ, enquêtes métiers, etc).

L'objectif est de définir avec le jeune un projet professionnel qui lui correspond.

3

Mi-septembre, l'ensemble des partenaires de la jeunesse et de l'orientation se réunissent pour présenter les diagnostics individuels des jeunes et définir de manière collégiale **l'accompagnement personnalisé** qui sera mis en œuvre :

- soit une re-scolarisation. Le jeune est alors pris en charge par le CIO ;
- soit un autre parcours qualifiant. Le jeune est alors pris en charge par la Mission Locale.

La Mission Locale s'appuie également désormais sur le réseau FOQUALE (Formation qualification emploi) porté à Taverny par le lycée Jacques-Prévert, membre du COFIL Jeunes (cf. page 15) mis en place par la Ville.

La Smart Université viendra dès la rentrée 2021-2022 comme un outil supplémentaire d'accompagnement des décrocheurs sur lequel la Mission Locale de Taverny pourra s'appuyer.

# Insertion



## L'accompagnement des entreprises pour l'insertion des jeunes

La Ville, en partenariat avec la Mission Locale et le Pôle Emploi de Taverny, développe des actions communes en faveur des entreprises avec pour objectifs de les accompagner dans leurs recrutements et de favoriser l'insertion des jeunes et des personnes porteuses d'un handicap.

En octobre 2020, une première action conjointe et innovante a été menée. La première étape a été l'organisation par la Mission Locale d'un mini-forum de l'orientation durant lequel elle a récolté les CV de jeunes en recherche d'un apprentissage ou d'un emploi. La seconde étape a été l'organisation par la Ville d'un petit-déjeuner entreprise pour présenter le dispositif « 1 jeune, 1 solution » déployé par la Mission Locale ainsi que toutes les aides à l'embauche de Pôle Emploi. À cette occasion, les entreprises ont pu consulter les CV des jeunes et repartir avec leurs coordonnées.

Cette opération a permis aux recruteurs de découvrir toutes les aides à l'embauche des jeunes et de repartir avec des profils qui pouvaient correspondre à leurs besoins et a permis aux jeunes de se faire connaître des entreprises locales. Ce dispositif sera reconduit sous différentes formes dès que la situation sanitaire le permettra.

En mai 2021, la Ville, le Pôle Emploi, la Mission Locale et l'association Cap Emploi 95 (qui accompagne dans l'emploi des personnes handicapées) mettront en place une expérimentation inédite dans le cadre du Parcours emploi compétences (PEC).

Le PEC, c'est un dispositif qui a pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail en développant des compétences transférables, en facilitant leur accès à la formation et en les accompagnant tout au long du parcours.

C'est un projet à double entrée qui est mis en œuvre au travers de ce partenariat avec l'intégration d'une dizaine d'agents dans le dispositif PEC sur des postes à pourvoir au sein de la collectivité mais également d'agents destinés à intégrer le marché du travail privé à la fin de leur parcours.

Pour ce faire, la Ville organisera deux webinaires, l'un avec les entreprises taberniennes du secteur de l'aide à la personne et l'autre avec les entreprises du BTP, de la maintenance et des espaces verts, des secteurs qui recrutent actuellement. L'objectif sera de sonder les entreprises sur leurs besoins de main-d'œuvre présents et futurs et d'intégrer des personnes en PEC au sein de la collectivité pour leur permettre de développer les compétences attendues par ces entreprises. Lorsque le PEC s'achèvera, les profils des personnes seront proposés en priorité aux entreprises du bassin pour une intégration locale dans la continuité.

## L'insertion par les chantiers éducatifs

En 2020, 18 jeunes âgés de 16 à 21 ans ont participé aux chantiers éducatifs portés par la Ville en partenariat, avec l'ADPJ (prévention spécialisée).

Ces chantiers éducatifs s'adressent à des jeunes souvent très éloignés de l'emploi et/ou de la formation.

L'objectif premier est donc de travailler avec eux sur le savoir-être grâce à l'ADPJ et aux agents de la collectivité qui les encadrent.

Le second objectif consiste à leur faire découvrir un métier tout en leur permettant de retrouver de l'estime de soi par leurs réalisations. En effet, les chantiers éducatifs contribuent toujours à améliorer le cadre de vie dans l'espace public ou collectif.

Les ressourceries éphémères ainsi que le chantier éducatif consistant à remettre en état 23 vélos destinés au rebut et mis à disposition par Tri-Action et l'association Solicycles mis en place l'année dernière en sont des exemples significatifs. Ces projets apportent aux jeunes un fort sentiment d'utilité, à la fois pour les habitants de leur quartier mais également pour l'environnement, par la revalorisation des déchets et la lutte contre le gaspillage.

Retour d'un des jeunes ayant participé au chantier vélo: «Moi, je ne croyais pas que je pouvais faire ça! Tu vois celui-là, là-bas? C'est moi qui l'ai réparé! Les gens voulaient le jeter! Mais il est bien, regarde! En fait, on peut carrément l'utiliser!»



En 2021, les chantiers éducatifs évolueront pour proposer une demi-journée dédiée à un focus métier. L'un d'entre se déroulera au parc Henri-Leyma et permettra aux jeunes de découvrir le métier des espaces verts: comment dessiner les espaces paysagers et parterres de fleurs, et comment sélectionner les plantes et fleurs les plus adéquats puis réaliseront le fleurissement avec les agents de la commune et auront, enfin, un temps d'échange avec des professionnels du secteur.

## Pourquoi la Ville a fait le choix d'imposer les clauses sociales d'insertion dans ses marchés publics ?

Dès le premier mandat, la majorité municipale a souhaité accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi vers l'autonomie. Le premier dispositif a été mis en place en partenariat avec la Smart Rebond lors du déploiement d'équipes devant les écoles dit « gilets jaunes » pour faciliter et sécuriser la traversée des passages piétons. Cet emploi permet aux personnes bénéficiaires de reprendre confiance en elles et de retrouver de l'estime d'elles-mêmes tous en se sentant utiles à la société par l'action qu'elles mènent au quotidien. Ce sont des facteurs qui contribuent plus largement à leur intégration sociale.

Depuis 2018, pour aller plus loin dans une logique d'inclusion des publics les plus éloignés de l'emploi, la Ville a choisi d'imposer dans ses marchés publics les clauses sociales d'insertion. Cela signifie concrètement que les entreprises s'engagent à réaliser une partie du chantier obtenu (5% du marché) avec l'aide de travailleurs en insertion. Pour ce faire, la Ville et la Smart Rebond accompagnent les entreprises dans leurs recrutements. C'est ainsi que depuis le démarrage du dispositif 18473 heures d'insertion ont été réalisées.

### LA RÉINSERTION POUR LES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

En 2021, la Municipalité a souhaité mettre en place un marché protégé pour le nettoyage du centre-ville les samedis et dimanches avec une entreprise adaptée. De fait, trois agents en situation de handicap sillonnent le centre-ville pour balayer les rues, trottoirs, places, parkings, remplacer

les poubelles, procéder au nettoyage des parterres de fleurs et binage des herbes poussant sur les voiries.

Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux !

### L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un dispositif de lutte contre le chômage et l'exclusion qui a pour vocation de s'inscrire dans une dynamique sociale et économique concernant les personnes en difficulté, à savoir les plus éloignées de l'emploi mais aussi les personnes ayant la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), au sens de l'article L.5212-13 du Code du Travail, orienté en milieu ordinaire et demandeur d'emploi.

## La réinsertion par le Travail d'intérêt général

En s'appuyant sur le savoir-faire et la volonté des agents de la commune toujours moteur pour encadrer et accompagner des jeunes au travers de différents dispositifs tels que l'accueil des élèves exclus, les chantiers éducatifs, les stages etc. L'objectif est simple : donner une seconde chance à ceux qui ont commis des erreurs, les accompagner pour retrouver de l'estime de soi et développer leur savoir-être pour faciliter leur insertion future dans le monde du travail.

## Carnet d'adresse Jeunesse et Insertion professionnelle

#### ■ SERVICE JEUNESSE

6 rue du Chemin Vert de Boissy  
01 34 18 17 12

#### ■ ESPACE INFORMATION JEUNESSE

7 rue du Chemin Vert de Boissy  
06 15 31 31 71  
informationjeunesse@ville-taverny.fr

#### ■ MAISON DES HABITANTS

##### • Georges-Pompidou

3 rue des Écoles  
01 39 95 54 05

##### • Joséphine-Baker

1 place du Pressoir  
01 39 95 53 85

#### ■ PERMANENCES DES ADULTES-RELAIS

01 30 40 27 45

#### ■ MISSION LOCALE

2 place de la Gare  
01 34 18 99 00  
accueil@mission-locale-taverny.fr

#### ■ ADPJ

57 voie de la Grange - 95150 Taverny  
01 39 60 73 38

#### ■ RJA (RÉSIDENCE DES JEUNES ACTIFS)

2 rue Václav Havel  
01 83 04 00 45

#### ■ POINT EMPLOI DE TAVERNY (CAVP)

2 place de la Gare  
01 34 44 82 75

#### ■ PÔLE EMPLOI

47 rue de Montmorency  
09 72 72 39 49

#### ■ CIO

• 2 rue Fernand Léger - 95200 Sarcelles  
01 34 38 36 70  
• 14 rue Alfred Labrière - 95100 Argenteuil  
01 39 98 02 79

#### ■ EPIDE

01 49 65 28 72  
www.epide.fr

# Révision du Plan Local d'Urbanisme pour un vrai texte protecteur de notre patrimoine et de notre ville

**Le 21 novembre 2019, le Conseil municipal de Taverny a voté la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Les études débutent en cette année 2021, marquant le lancement de cette procédure qui doit durer environ trois ans.**

## Rappel

### QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Le Plan local d'urbanisme est un document de planification et d'urbanisme réglementaire qui organise le développement de la commune selon un découpage précis en différentes zones et secteurs. Il permet d'encadrer rigoureusement les projets urbains, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement et sur le développement durable.

C'est aussi un document qui analyse le fonctionnement et les enjeux urbain pour construire un projet structurant, destiné à coller au plus près de notre territoire pour les quinze prochaines années.

### QUELLES SONT LES PIÈCES QUE CONTIENT UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

- ▶ Un **rapport de présentation**, qui inclut le diagnostic du territoire, l'état initial de l'environnement, l'exposé des motifs et l'évaluation des incidences du plan sur l'environnement ainsi que les mesures prises pour sa préservation et sa mise en valeur.
- ▶ Le **Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** qui expose les orientations générales d'aménagement et de développement de la commune.
- ▶ Des **orientations d'aménagement par secteur**, facultatives mais opposables aux tiers, qui constituent en quelque sorte un zoom sur l'aménagement possible d'un secteur ou d'un quartier de la ville.
- ▶ Le **plan de zonage** qui présente les différents types de quartiers de la commune (zones urbaines, zones de loisirs, zones agricoles, zones de protection de la nature,...).
- ▶ Le **règlement** qui énonce les règles pour chaque type de zone.
- ▶ Des **annexes**.

## Réviser le PLU pour protéger son identité et préserver la qualité environnementale et architecturale de notre ville

La ville de Taverny a souhaité réviser son Plan local d'urbanisme car celui-ci, même s'il a fait l'objet de plusieurs modifications, constitue un document devenu obsolète (approuvé en mars 2005) et donc inadapté aux enjeux contemporains et au contexte législatif et réglementaire.

Depuis 2014, la Municipalité œuvre pour empêcher la sur-bétonnisation, mais sans être protégée par son PLU qui est actuellement beaucoup trop permissif et qui laisse peu de marge de manœuvre. Plus d'une trentaine de permis de construire de promoteurs ont ainsi été refusés, alors qu'ils étaient parfois conformes avec le PLU.

Aujourd'hui, la Ville souhaite se doter des outils et des moyens pour défendre davantage son territoire, bien qu'elle ne puisse pas aller à l'encontre de lois nationales qui s'imposent aux communes, telles que la loi ALUR ou la loi SRU, et qui obligent à respecter un certain nombre de constructions.

### QUELLES SONT LES PRIORITÉS ET LES GRANDES IDÉES DIRECTRICES QUE LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE INSCRIRE DANS CE NOUVEAU PLU ?

- 1 Conserver l'équilibre de la ville entre nature et urbain.** Le rythme des constructions, bien que nécessaire, doit impérativement être maîtrisé. La Municipalité s'attache à mener une politique de l'habitat adaptée et à assurer un véritable parcours résidentiel.

Le PLU doit aider à être proactif pour ne pas subir les desiderata des promoteurs, sans densifier des secteurs qui le sont déjà (comme la partie située au nord de la voie ferrée) et sans mettre en péril nos bois et forêts qui représentent plus d'un tiers de la superficie de la ville.

## La procédure

### Phases de construction du PLU

- 1 Phase préparatoire
- 2 Phase diagnostic thématique et état initial de l'environnement
- 3 Orientation d'aménagement et de développements durables
  - ▶ Débat légal du PADD\*
- 4 Orientation d'aménagement et de programmation
- 5 Traduction réglementaire du projet de PLU
  - ▶ DCM\*\* - Arrêt de projet PLU
- 6 Phase administrative
  - ▶ DCM\*\* - Approbation du PLU

Le PLU est soumis à l'approbation du Préfet

\*PADD : Projet d'aménagement et de développements durables

\*\*DCM : Délibération du conseil municipal

### 2 Sauvegarder le patrimoine architectural de la ville pour préserver son identité.

Un PLU permet de doter la Ville d'outils pour protéger et mettre en valeur son cadre de vie, à commencer par son patrimoine, qu'il soit bâti ou paysager. Cette ambition concerne notamment les meulières qui font l'identité de notre territoire et sa richesse.

Depuis 2014, la Municipalité met tout en œuvre pour les protéger en refusant systématiquement tout projet immobilier qui les détruirait. Mission réussie, mais il s'agit désormais de se donner un cadre légal plus protecteur pour y procéder plus facilement.

### 3 Classer et protéger le patrimoine vert de la Ville.

Ce nouveau PLU devra être plus en phase avec les enjeux environnementaux que nous connaissons, comme la préservation des espaces verts et du patrimoine vert dont notre territoire regorge, à commencer par les arbres.

La Ville recense actuellement les arbres remarquables présents sur le territoire public et propose également de répertorier ceux sur les parcelles privées. L'objectif est de classer ces arbres dans le futur PLU, protégeant ainsi automatiquement les parcelles sur lesquelles ils se trouvent.

La valorisation du cadre de vie sera une action constante et transversale avec comme ambition de renforcer les mobilités douces et de développer les continuités écologiques, et ainsi préserver la biodiversité.

### 4 Le maintien de services publics et d'un tissu commercial de proximité.

Maintenir voire ajouter des services publics, tout en permettant de développer des activités économiques et commerciales, notamment de proximité, constituent une forte préoccupation de la Municipalité pour ce nouveau PLU. Cette ambition veillera à assurer la complémentarité des commerces de proximité et des zones commerciales dédiées.

## Lancement d'une large concertation

La révision d'un PLU comprend une grande concertation des habitants. Aux différentes étapes de cette procédure, la Ville mettra à disposition des Taverniciens plusieurs supports de concertation pour entendre leurs voix :

- ▶ Des réunions publiques aux étapes clefs de la procédure seront organisées pour échanger (*sous réserve des contraintes sanitaires*).
- ▶ Une exposition évolutive tout au long des études consultables en mairie et sur le site internet pour s'informer.
- ▶ Des publications régulières sur le site internet de la Ville, sur les réseaux sociaux ainsi que dans le magazine municipal de Taverny.
- ▶ Un registre de concertation disponible en mairie aux jours et heures ouvrables.

Nous comptons sur votre participation pour dessiner, ensemble, notre projet communal et définir ce que nous souhaitons pour notre ville de demain.

- ▶ Afin de sensibiliser un maximum d'administrés, une adresse email unique pour vos contributions: [revision-plu@ville-taverny.fr](mailto:revision-plu@ville-taverny.fr)

Coupon à retourner ✂

## Identification des arbres classés sur la commune

▶ Vous avez un arbre dans votre jardin ou connaissez un lieu à Taverny où un arbre pourrait être identifié et classé au patrimoine de la ville, renvoyez ce coupon à l'Hôtel-de-Ville (2 place Charles-de-Gaulle) à l'attention du service Urbanisme ou directement par mail à l'adresse: [revision-plu@ville-taverny.fr](mailto:revision-plu@ville-taverny.fr)

Essence de l'arbre

Merci de bien vouloir joindre une ou plusieurs photo(s) de l'arbre avec ce coupon.

Adresse

Nom et prénom

Tél.

Courriel



## Fierté de notre patrimoine, la Fontaine de Vaucelles restaurée



Située place de Vaucelles, la fontaine a été remise en eau le 5 mars dernier.

Inaugurée en 1879, cette fontaine a été offerte à la Ville par deux femmes : Lady Ashburton et sa fille Anne-Marie Baring, alors Comtesse de Grafton. On peut d'ailleurs admirer des macarons représentant ces deux femmes.

Première et seule fontaine de Taverny alimentée par l'eau de l'Oise, elle permettait d'approvisionner le lavoir Lady Ashburton, situé plus bas sur la commune, rue Lady Ashburton et accueillant aujourd'hui l'un des deux clubs de pétanque.

Depuis plusieurs années, la fontaine avait été réglée sur un circuit fermé pour permettre des économies. La pompe installée à l'époque étant devenue défectueuse, l'eau de la fontaine avait dû être coupée.

Pour permettre l'installation d'un nouveau circuit, une crépine a été réinstallée sans toutefois dénaturer l'architecture de la fontaine. Cette crépine permet une filtration de tous les intrants, comme des cailloux par exemple, qui nuiraient au fonctionnement de ce circuit. L'eau est non-potable car elle est traitée pour éviter toute création d'algues. ■

→ Retrouvez l'histoire de la Fontaine de Vaucelles en vidéo en scannant le QR code.



## Une nouvelle voie d'accès au gymnase Jules-Ladoumègue

Situé au cœur du quartier Sainte-Honorine qui bénéficie actuellement d'un vaste projet de requalification urbaine, le gymnase Jules-Ladoumègue a fait l'objet d'importants travaux de reconstruction et d'extension suite à un incendie volontaire en 2015.

Répondant au souhait de la Municipalité d'ouvrir cet équipement sportif vers le quartier, l'aménagement des extérieurs a démarré début mars pour une durée d'environ trois mois avec notamment la création d'une voie verte.



Un nouvel axe a été créé, reliant le boulevard du 8 mai 1945 à la rue des Écoles et permettant aux piétons et cyclistes de circuler en toute sécurité.

La clôture du stade est déplacée, sans toutefois toucher aux acacias présents depuis longtemps sur le site. Un revêtement a été mis en œuvre (allée en béton décoratif) et de nouvelles plantations aux deux extrémités de cette nouvelle allée vont être réalisées à l'automne.

Afin de conserver une harmonie sur le quartier, les essences seront pratiquement identiques à celles plantées rue des Lilas.

Une cuve de rétention des eaux pluviales sera également installée le long du gymnase. Destinée à récupérer les eaux pluviales de la toiture, elle permettra de réaliser l'arrosage de toutes les nouvelles plantations aux abords de ce site sportif.

De plus, la placette située rue des Écoles va être totalement rénovée par la mise en place de dalles granit composées de trois nuances différentes pour apporter une impression de grandeur et différencier les espaces (circulation / repos).

Ce projet, d'un montant global de 545 221 € TTC a reçu 41 000 € de subventions publiques. ■

## Une piste cyclable vers la future piscine olympique

La Municipalité ayant pour souhait de permettre une circulation en mobilité douce la plus étendue possible sur le territoire, il devenait essentiel de relier le centre-ville à la future piscine olympique par une piste cyclable. La création de cette voie verte va bientôt démarrer.

En amont, la ville a réalisé des travaux de réaménagement des tribunes du stade Jean-Pierre Le Coadic : l'auvent ainsi que les deux escaliers situés au centre des tribunes ont été retirés pour permettre de poursuivre cette voie verte se terminant actuellement rue Anne-Joseph Téroigne de Méricourt. ■





## Madame le Maire se mobilise contre les coupes massives en forêt de Montmorency

**En février dernier, Florence Portelli, Maire de Taverny et Jean-Christophe Poulet, Maire de Bessancourt, ont lancé une pétition demandant un moratoire sur les coupes massives opérées actuellement au sein de la forêt de Montmorency, principal massif forestier du Val-d'Oise.**



### UN APPEL À UN MORATOIRE SUR LES COUPES MASSIVES

Cette pétition a rapidement obtenu les signatures de trois sénateurs du Val-d'Oise, Jacqueline Eustache-Brinio, Arnaud Bazin et Sébastien Meurant et de nombreux maires. À ce jour, plus de 25 000 personnes ont signé cette pétition.

Par cet appel, les élus ont interpellé le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie et la Ministre de la Transition Écologique, Barbara Pompili pour demander un audit indépendant de l'ONF (Office national des forêts) sur la gestion du massif forestier. En attendant le résultat de cet audit, ils demandent un moratoire sur les coupes\*.

Pour appuyer cet appel par les assemblées démocratiquement élues, un vœu a été voté par le Conseil municipal de Taverny en date du 25 mars dernier.

### POURQUOI CETTE PÉTITION ?

Les élus, tout comme la plupart des Val-d'Oisiens qui fréquentent cette forêt, font l'amer constat que les paysages se retrouvent transformés ou détruits par ces coupes massives.

Bien conscients de la nécessité d'entretenir une forêt, les élus connaissent les ravages sur les châtaigniers liés à la maladie de l'encre.

Cette maladie se présentant sous la forme d'un champignon microscopique se déplace dans l'eau à travers le sol. Elle ronge les racines des châtaigniers, parfois jusqu'au pied et empêche l'arbre de s'alimenter. Conséquence : les châtaigniers finissent par mourir et risquent de tomber.

Or, la forêt de Montmorency, qui s'étend sur 1 970 hectares, est constituée à plus de 70% de châtaigniers. Le réchauffement climatique accélère le développement de la maladie ; le massif forestier a donc été classé en « état d'urgence sanitaire » en 2015.

L'expertise scientifique menée par l'ONF avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) a établi que 500 hectares de châtaigniers étaient malades et qu'il fallait les abattre pour les remplacer par d'autres espèces plus résistantes, entre autres des chênes sessiles. Depuis 2017, ce sont donc 114 hectares de châtaigniers qui ont été détruits par l'ONF. En effet, il n'existe à ce jour aucune méthode de traitement, la seule efficace étant de réaliser des coupes sur les parcelles touchées pour éviter les chutes d'arbres sur les promeneurs, cette forêt étant la plus fréquentée du département avec 3 à 4 millions de visiteurs.



Malgré tout, les élus s'inquiètent car ces coupes rases pratiquées dans la forêt ont bien des inconvénients sur le paysage (parcelle vide de bois après la coupe définitive) et sur la biodiversité: les espèces d'oiseaux associées aux gros bois perdent leurs habitats, par exemple les pics, les sittelles, de même que les insectes xylophages ou encore les chiroptères. De plus, ce type de coupe avec la circulation de gros engins de chantier peut contribuer à étendre les maladies plutôt que les contenir par des coupes raisonnées.

Ces coupes sont régulièrement dénoncées par les associations de défense de l'environnement.

Les élus sont attachés à la forêt de Montmorency et ont ainsi obtenu le classement du massif forestier en forêt de protection. La procédure est actuellement toujours en cours.

Patrimoine commun, cette forêt domaniale contribue à l'identité et à l'histoire de leur territoire et ils en sont fiers. ■

\*À l'heure où nous bouclons ce magazine, ni M<sup>me</sup> le Maire, ni M. Poulet n'ont reçu de réponse de la part du gouvernement.

*Pour signer la pétition,  
c'est ici !*



**LA MOBILISATION POUR SAUVER CE PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL NOUS CONCERNE TOUS !**

La pétition invite toutes celles et ceux qui sont attachés à la forêt de Montmorency, à soutenir leur démarche. Scannez le QR code ci-contre pour rejoindre et signer la pétition !



# Taverny préserve et met en valeur les espaces naturels des Coteaux



**Patrimoine vert et architectural incontesté de la ville, le quartier des Coteaux regorge de trésors. La Ville se mobilise pour permettre au plus grand nombre d'en profiter: elle y a installé son rucher communal, travaille à valoriser l'Arboretum et a rénové l'ensemble de la sente des Tampons.**



## LA VILLE CRÉE SON RUCHER COMMUNAL

Suite à l'acquisition d'un terrain situé sur les hauteurs de la Sente des Tampons, la Ville a réalisé l'été dernier d'importants travaux de défrichage. Elle a décidé d'y aménager son nouveau rucher municipal et **compte désormais une bonne dizaine de ruches**. La Municipalité a signé une convention avec un apiculteur qui doit non seulement s'occuper des ruches, mais également former des agents municipaux désireux d'apprendre ce métier, et leur apporter des connaissances sur la biodiversité. L'aménagement de ce rucher permettra, également, de faire des **visites pédagogiques animées pour tout public très prochainement**.

## UN ARBORETUM REVALORISÉ ET BIENTÔT AGRANDI

Les services municipaux ont opéré le grand ménage de printemps à l'Arboretum : tous les arbres ont été recensés, les rejets ont été abattus et de nouvelles plantations de cerisiers, poiriers et de pommiers palissés ont été réalisées au cours du mois de mars. Deux figuiers d'Argenteuil viendront étoffer ce verger en novembre prochain. Consciente de l'intérêt de ce terrain qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de notre Agenda 21, **la Ville souhaite développer davantage cet écrin de verdure en acquérant des parcelles accolées à l'Arboretum**. Avec ses deux accès situés le long de la sente des Tampons et sur la sente des Goberges, cet espace permettra aux Tabernaciens de trouver **une véritable source de fraîcheur** en période de canicule. Les promeneurs pourront également **découvrir le patrimoine arboré du lieu (essences variées et diverses) ou encore profiter des richesses offertes par les arbres fruitiers de ce verger**.



**COÛT TOTAL**  
**165 865,60 €**

## LA SENTE DES TAMPONS SE MÉTAMORPHOSE

Dans la continuité des travaux commencés à l'automne sur la partie haute de la Sente des Tampons, qui pour rappel, avaient représenté **un montant de 141 354€ (cf. Taverny Magazine n°30)**, la ville vient de rénover la partie basse de cette sente. **Les promeneurs peuvent désormais aborder ce chemin grâce à des marches en bois dans l'harmonie du cheminement doux** qui avait été déposé entre la Sente des Goberges et la rue Ecce Homo. Au croisement de la Sente des Tampons et de celle des Goberges, **une petite placette a été réalisée. Deux bancs ont été déposés pour permettre aux promeneurs une petite pause. Des bordures en granit ont été posées pour délimiter des massifs installés de part et d'autre de cette place : azalées, hydrangeas et hellébores viendront apporter couleur et parfum. Le montant de la rénovation de cette deuxième partie (cheminement, placette et plantations) s'élève à 24 511,60 €.** ■

## La lutte contre le frelon asiatique se poursuit

Introduit involontairement dans le sud-ouest de la France en 2004, le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français et a désormais été signalé sur toutes les communes du département.

Le frelon asiatique, encore appelé frelon à pattes jaunes ou *Vespa velutina*, est facilement différenciable du frelon européen par sa tête noire mais vue de face orange, son abdomen noir avec une large écharpe jaune orangé et ses pattes à chaussettes jaunes.



Il est classé au niveau national comme danger sanitaire de deuxième catégorie pour l'abeille domestique. En effet, ce prédateur attaque les colonies pour nourrir ses larves et décime ainsi les ruchers. En période estivale, il se nourrit à 80% d'abeilles, ce qui engendre beaucoup de stress chez elles et nuit à leur productivité.

Pour lutter contre cet insecte, la seule méthode efficace est la destruction des nids. Le nid d'un frelon asiatique se reconnaît par sa fermeture sur le côté, généralement à l'air libre, tandis que celui du frelon européen est ouvert vers le bas et généralement caché.

En cas de découverte d'un nid, il est nécessaire de signaler sa présence auprès de la Fredon, structure spécialisée dans la santé du végétal. Le référent local\* peut, à partir de photos ou d'une visite sur place, effectuer un diagnostic et confirmer ou non qu'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques.

### L'aide de la Ville

La Municipalité propose une aide aux particuliers pour participer au financement de la destruction des nids à hauteur de 50% de la facture acquittée de l'entreprise, dans la limite d'un plafond de 80€. Le dossier, constitué pour un nid en activité ou non, nécessite les pièces suivantes :

- le formulaire de demande dûment complété et signé;
- la copie de la facture où figureront le lieu et la date de l'intervention;
- la copie de la taxe d'habitation ou foncière comme justificatif de domicile;
- le relevé d'identité bancaire ou postale pour le versement de l'aide financière;
- l'autorisation d'intervention du propriétaire du bien si la demande est faite par un locataire. ■

\*Réfèrent local de la Fredon sur Taverny : M. Lucien GUENERAT  
06 98 72 41 71 ou lucien.guenerat@sfr.fr

## L'Agence des Espaces verts de la Région sécurise le Bois de Boissy

Fin mars, début avril, l'Agence des Espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de l'Espace naturel régional de Boissy, a réalisé des travaux de sécurité dans les bois de Boissy et des Aulnaies.

Ce chantier a consisté à retirer ou élaguer les arbres situés en bordure des chemins principaux qui présentaient un danger potentiel pour la promenade. Les sujets concernés étaient des arbres vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent. Pour l'essentiel, il s'agissait de charmes, de châtaigniers, de chênes, de bouleaux et de robiniers.

À la fin des travaux, les grumes (tronc ou section de tronc d'arbre abattu) ont été disposées de façon à ne pas déranger la promenade. Les bois issus des élagages ont, quant à eux, été dispersés dans les parcelles pour « nourrir » le sol forestier. ■



→ Plus d'informations  
[aev@aev-iledefrance.fr](mailto:aev@aev-iledefrance.fr)

## Concours des balcons et jardins fleuris

La Ville renouvelle son concours des balcons et jardins fleuris !

Lancé en 2018, il revient chaque printemps pour les amateurs, les passionnés et les jardiniers en herbe.

Vous avez jusqu'au 30 avril pour vous inscrire dans l'une des deux catégories.

À gagner : des cartes cadeaux à utiliser dans une enseigne de jardinage.

Le jury passera devant la propriété de chaque participant entre le 15 mai et le 15 juin selon les conditions climatiques.

N'entrant pas dans les propriétés, il devra pouvoir juger le jardin, le balcon ou la terrasse depuis l'espace public. ■

→ Renseignements et inscriptions

Sur le site Internet de la Ville ou en scannant directement ce QR code.



## Plus que jamais, la Ville soutient la culture et les créations d'artistes

**À l'approche du bien triste anniversaire d'un an sans public, la Municipalité de Taverny s'est fortement mobilisée aux côtés des professionnels de la culture pour dénoncer l'urgence d'avoir des perspectives concrètes sur la réouverture des lieux de spectacle.**

Une année de confinement pour la culture, cela signifie concrètement que de très nombreux artistes, auteurs et créateurs ne peuvent plus pratiquer leur métier et vivre de leur art, avec le risque de créer une génération sacrifiée. Pour soutenir les artistes et se tourner vers l'avenir, le Théâtre Madeleine-Renaud

accueillera plusieurs résidences de création d'ici cet été. Sans attendre le déconfinement progressif de la culture, annoncé à la mi-mai, le théâtre, la danse et la musique s'invitent en classe avec des spectacles adaptés pour que vive à nouveau l'alchimie artistes/publics qui manque tant.

### Créateurs actifs

#### ■ LE THÉÂTRE MADELEINE-RENAUD ACCUEILLE DEUX MUSICIENNES POUR UNE CRÉATION DE SPECTACLE *IN SITU*

L'activité du Théâtre Madeleine-Renaud continue au travers des résidences d'artistes en partenariat avec le Combo 95 et le département du Val-d'Oise.

Du 26 au 30 avril, deux instrumentistes, Blanche Stromboni et Marion Chiron, seront accueillies sur le plateau du théâtre pour la création de leur prochain spectacle. Blanche à la contrebasse et Marion au bandonéon et accordéon ont ressenti le besoin de faire cohabiter leurs instruments, de faire se côtoyer la musique classique écrite et les musiques de traditions orales. Pour cette première collaboration, elles ont choisi un répertoire exclusivement constitué d'œuvres originales écrites à leur attention par et avec la complicité de prestigieux compositeurs et instrumentistes comme Vincent Peirani, Bachar Mar-Khalifé ou encore Juanjo Mosalini. Autant de cultures et d'univers riches et hauts en couleurs. Pour ponctuer leur temps de

travail, des actions culturelles sont prévues avec les accueils de loisirs sans hébergement de la commune. Les petits et les plus grands vont appréhender ainsi

le monde musical à travers la découverte d'instruments, de l'écoute, de la composition de l'interprétation et de l'improvisation. C'est ainsi que d'une partition, les enfants entreverront les lectures multiples et infinies qu'offrent la musique.

Cette étape de conception à Taverny leur permettra de créer leur prochain concert « Duo Marion Chiron & Blanche Stromboni » qui sera programmé la saison prochaine au Théâtre Madeleine-Renaud. ■

- Résidence du 26 au 30 avril au Théâtre Madeleine-Renaud
- à suivre bientôt sur Tav'TV et en salle la saison prochaine



©Florence Jamart

#### ■ S'ADAPTER POUR QUE L'ART RENCONTRE DES PUBLICS

Alors que la salle de spectacle est toujours fermée au public, le Théâtre Madeleine-Renaud prend les devants pour créer avec les artistes des spectacles adaptés à la situation sanitaire.

En ce mois de mai, deux formes itinérantes se produiront dans les établissements scolaires de la ville pour affirmer combien l'expérience de l'art, du sensible comme force d'émancipation, est déterminante pour les plus jeunes.



©Dominique Chauvin

La représentation était initialement prévue en janvier dernier. Qu'à cela ne tienne! Les artistes du spectacle *Les petits pas de couleurs* feront entrer en musique des séquences clownesques et moments chorégraphiques pour

dérouler des humeurs, des émotions et des histoires autour des couleurs. Arc-en-ciel garanti pour les élèves de l'école maternelle Croix Rouge et pour les CP de l'école Pasteur, qui ont préalablement bénéficié d'une préparation musicale par la dumiste.

Robin Renucci des Tréteaux de France adapte son spectacle *Bérénice* pour jouer au plus près des élèves des collèges Georges-Brassens et du Carré Sainte-Honorine. *Bérénice*, c'est le drame des amours impossible, le désir fou et irrationnel, la tragédie des sentiments qui se nouent autour de Titus, Bérénice et Antiochus. Plusieurs classes pourront entendre les vers de Racine interprétés par Solenne Goix, Sylvain Méallet et Julien Leonelli, puis échanger avec eux et aborder par le jeu l'alexandrin et la langue de Racine. ■



©Olivier Pasquiers

## Des films, du pop-corn et un balcon: la culture au pied de chez vous!

**L'équipe municipale conduite par le maire, Florence Portelli, s'attache particulièrement à apporter la culture au plus près des habitants. La pandémie que nous connaissons actuellement nous impose de laisser nos lieux culturels fermés...**

Ainsi, depuis octobre et le deuxième confinement, l'écran du Studio Ciné ne projette plus aucun film. C'est pourquoi la ville et le cinéma ont décidé d'apporter la culture au cœur des quartiers en nouant un partenariat avec l'association Écrans VO, dans le cadre du 21<sup>e</sup> festival «Image par Image».

Deux séances de cinéma gratuites ont donc été projetées au pied des immeubles des quartiers des 4 Saisons et des Lignières, vendredi 12 mars dernier, dans la soirée.

Le concept est simple: au moment où le soleil a rejoint l'horizon, cinq petits films d'animation jeune public et familiaux ont été projetés sur la façade d'un bâtiment à l'aide d'un projecteur installé dans une camionnette. Ce soir-là, les rires des enfants et la joie de partager de nouveau une expérience culturelle ont rendu un peu de légèreté dans le cœur des «ciné-balcons-spectateurs».

En ouverture de cette programmation, les deux courts-métrages réalisés dans le cadre



de l'Été Culturel 2020 dans les accueils de loisirs Verdun et Clé des Champs ont été projetés. Les habitants ont ainsi eu le plaisir de voir ou revoir les créations de l'atelier d'initiation à l'animation traditionnelle animé par Diane De Decker et celui Dessine ton haïku avec Haruna Kishi.

En espérant se retrouver très prochainement dans les salles! **Libérons la culture!** ■

## La Municipalité investit pour rénover et améliorer la Médiathèque

**Lieu de culture, de convivialité, de rencontres et d'échanges, la médiathèque Les Temps Modernes fêtera bientôt ses trente ans. Afin de pouvoir accueillir le public dans les conditions les plus agréables, à la fois stimulantes et propices à la tranquillité, la médiathèque opère en ce moment une vaste transformation.**

Cette rénovation a débuté l'an dernier avec l'acquisition de nouveaux présentoirs «Nouveautés» en section adulte. Puis, l'espace rotonde s'est métamorphosé. Un nouveau mobilier, à la fois plus pratique, plus élégant et chaleureux, vous permettra de découvrir ou de redécouvrir le fonds bande dessinée, ainsi que l'offre éclectique des abonnements presse.

De plus, la salle de spectacle, d'une jauge de 115 places, fait également peau neuve afin de vous garantir un confort optimum. En effet, outre sa grande collection de livres (papier, numériques, en gros caractères), de DVD et CD, de jeux vidéo ou encore de revues, la médiathèque Les Temps Modernes vous propose une saison culturelle riche en

animations variées: expositions, concerts, théâtre, ateliers, spectacles de contes, conférences, projections... Afin d'en profiter dans les meilleures conditions, de nouveaux fauteuils, aux accoudoirs en hêtre massif, ont été installés et vous attendent avec impatience.

Et pour finir, un projet de réaménagement complet de la section jeunesse est actuellement en cours – peinture, mobilier, décoration... – et devrait bientôt voir le jour. ■

### Nouveaux horaires aménagés

En raison des contraintes sanitaires actuelles, la médiathèque Les Temps Modernes a modifié ses horaires d'ouverture.

Lundi	Fermeture	15h - 18h30
Mardi	Fermeture	15h - 18h30
Mercredi	10h - 12h30	14h - 18h30
Jeudi	Fermeture	
Vendredi	10h - 12h30	15h - 18h30 Attention, fermeture à 18h30 le vendredi en raison du couvre-feu
Samedi	10h - 18h30	Pas de fermeture le samedi midi



## Contacts & adresses des services municipaux

■ **Atelier municipal d'arts plastiques**  
14 allée des Cavelines  
Tél. 01 30 40 79 53  
Port. 06 11 35 26 46

■ **Centre communal d'action sociale**  
105 rue du Maréchal Foch  
Tél. 01 34 18 72 18

■ **Conservatoire municipal**  
• 174 rue de Paris (siège administratif)  
Tél. 01 30 40 27 09  
• 44 rue de Montmorency  
Tél. 01 39 60 16 53

■ **Hôtel-de-Ville**  
2 place Charles-de-Gaulle  
Tél. 01 30 40 50 60  
• Lundi de 13 h 30 à 17 h 30  
• Mardi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
• Samedi de 9 h à 12 h.

■ **Jeunesse**  
6 rue du Chemin Vert de Boissy  
Tél. 01 34 18 17 12  
• Maison des Habitants Georges-Pompidou  
16 rue des Écoles  
Tél. 01 39 95 54 05  
• Maison des Habitants Joséphine-Baker  
1 Place du Pressoir  
Tél. 01 39 95 53 85

■ **Maison de la Petite enfance**  
« Les Minipousses »  
9 rue du Chemin Vert de Boissy  
Tél. 01 30 40 58 40

■ **Médiathèque**  
« Les Temps Modernes »  
7 rue du Chemin Vert de Boissy  
Tél. 01 30 40 55 00  
www.les-temps-modernes.org

■ **Piscine intercommunale**  
Square Georges-Vallerey  
Tél. 01 34 50 34 70

■ **Police municipale**  
2 rue des Charmilles  
Tél. 01 78 70 52 53

■ **Service Scolaire**  
2 place Charles-de-Gaulle  
Tél. 01 30 40 50 90

■ **Sports - Vie associative**  
149 rue d'Herblay  
Tél. 01 39 95 90 00

■ **Théâtre Madeleine-Renaud**  
6 rue du Chemin Vert de Boissy  
Tél. 01 34 18 65 10

# Taverny'Scope



## Prochaines manifestations et animations culturelles et sportives

**Dimanche 23 mai 2021**  
**Courons et marchons ensemble**  
**contre le cancer chez l'enfant**  
5<sup>ème</sup> édition

**Nouveauté :**  
Venez nous rejoindre  
SUR PLACE OU  
CONNECTÉ À DISTANCE

COURSE 5KM - 10KM.  
RELAIS 15KM -  
MARCHÉ 5KM

MINI RUN  
POUR LES  
PLUS PETITS

ZUMBA, CONCERT  
POUR TOUT  
PUBLIC

L'intégralité des bénéfices est reversée à la recherche contre le cancer chez l'enfant

**Inscription sur :**  
Inscription sur place ou sur le site [www.couronscontrelecanchezl'enfant.com](http://www.couronscontrelecanchezl'enfant.com) ou

**Lieu :**  
Théâtre Madeleine Renaud Chemin vert de Boissy 95150 Taverny  
Pochte médiathèque  
[www.ville-taverny.fr](http://www.ville-taverny.fr)

**APPEL À CANDIDATURE**

En partenariat avec les **studios Y&B**, travaillant avec **TV5MONDE** et **LE PAYSAN**, nous recherchons 2 stagiaires :

**Qui ?** 2 jeunes tabernaciens entre 18 et 25 ans.

**Où ?** TOGO à Boguiga, dans la banlieue de Lomé.

**Quand ?** À partir de juillet 2021.

**Durée ?** Entre 1 à 4 mois.

**Missions ?** Le premier stage s'effectuera dans le cadre de l'enregistrement de la saison 2 de la série événement OASIS. Le second, dans celui du tournage de la nouvelle série : HOSPITAL IT.

Non rémunérés, les stagiaires seront en pension complète avec les équipes techniques et artistiques. Entourés, ces derniers pourront vivre l'expérience du tournage pleinement.

Curieux,  
volontaire,  
motivé,  
autonome,  
rigoureux.

Expérience en audiovisuel  
appréciée.

Une chance à saisir ! Envoyez votre candidature, C'est une lettre de motivation et des projets déjà réalisés si vous en possédez, à [leterra@ville-taverny.fr](mailto:leterra@ville-taverny.fr)

**Restez connecté !**  
pour suivre l'actualité de Taverny !

Application : Ville de Taverny

ville-detaverny

facebook.com/VilleTaverny.fr

Chaîne Youtube

ville de Taverny

Les propos des différents groupes politiques n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe de la majorité

### POUR TAVERNY, ALLONS PLUS LOIN !

#### En vert et contre tous

Lors des dernières élections, de nouveaux maires EELV ont été élus à la tête de plusieurs grandes villes en France. Ailleurs, d'autres avaient aussi tenté de surfer sur la vague écolo, comme le chef de file de notre opposition qui, converti à l'écologie six mois avant les élections, a changé de parti opportunément en accourant chez EELV.

Ces résultats ont ainsi fait sortir l'écologie politique des incantations pour montrer son vrai visage, une fois aux manettes.

Exemples parmi d'autres: suppression du traditionnel sapin de Noël qui ferait la promotion d'un « arbre mort » à Bordeaux, rejet du Tour de France jugé « machiste et polluant » à Lyon, comparaison des policiers actuels avec les forces de l'ordre sous Vichy par le maire de Colombes, la prescription de ce qui est un bon ou mauvais rêve d'enfant pour la maire de Poitiers, subvention de 2,5 millions d'euros à

une association aux accointances douteuses avec des puissances étrangères à Strasbourg, ou encore, dernièrement, une campagne de communication à Bordeaux avec des affiches se demandant si « être artiste est un métier ».

Un concours Lépine de la polémique qui oscille entre compromission avec les valeurs de la République et culpabilisation des Français sur leurs loisirs ou des événements populaires qui fédèrent et apportent de la joie.

À Taverny, nos opposants, allant des Verts à la France insoumise et semblant s'inscrire dans cette filiation, se battent pour une ville sans ambition et repliée sur elle-même: ils sont, par exemple, contre la future piscine olympique, un équipement pourtant plus écologique (en remplaçant deux passoires énergétiques) et enfin conforme aux normes handicapées, à l'heure où le sport n'a jamais été aussi important pour nos enfants.

Leur chef de file refuse également de soutenir notre motion en faveur de la forêt de Montmorency. Ils préfèrent visiblement se concentrer sur la défense d'un arbre par-ci, par là, au détriment de la sécurité des biens et des personnes, comme pour la seconde sortie des « Portes de Taverny ».

Il y a deux visions de l'écologie: celle qui multiplie les actions et propos qui divisent, qui s'inscrit dans cette écologie punitive et culpabilisante que nous refusons; et celle qui, défendant une vision protectrice de notre environnement, ne s'oppose pas à l'urgence sociale, à la sécurité des habitants, ou à un aménagement harmonieux et embellissant de notre cadre de vie.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour porter cette dernière, dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

## Groupes de l'opposition

### CHANGEONS D'ÈRE À TAVERNY

#### Non à la « deuxième ville »: non à un éco-quartier sur les terres agricoles des Écouardes imposé sans concertation

Connaissez-vous la plaine des Écouardes à Taverny? Savez-vous que sur cet espace de 30 hectares d'espaces verts et agricoles au moins 13 hectares de terres agricoles sont menacés?

La municipalité a annoncé vouloir en faire une « deuxième ville » et y bâtir logements, commerces, école, mais vous n'êtes pas informés encore moins consultés.

Vous n'avez pas entendu parler de ce projet, et pourtant, la ville a discrètement lancé en mars 2021 une enquête parcellaire pour recenser les propriétaires des parcelles en vue de leur expropriation.

Vous n'avez pas eu d'autres informations que les quelques lignes d'un document de campagne. Comment peut-on lancer une opération qui va décupler la circulation automobile et densifier encore la population à l'échelle communale avec autant de discrétion? Une nouvelle fois,

les tabernaciennes et tabernaciens sont laissés à l'écart d'une nouvelle urbanisation sans retour en consommant des espaces naturels si précieux.

**Cet « éco » quartier construit sur des terres agricoles détruira des puits de captation de CO2, des îlots de fraîcheur, de la biodiversité et de la capacité nourricière: tout en augmentant la circulation, le bruit et la pollution de l'air avec des centaines de véhicules supplémentaires. Autant d'atteintes à la santé publique.**

**La mairie est-elle obligée de construire ainsi? Non!**

**La ville en deviendrait-elle plus riche? C'est également faux depuis la réforme des dotations versées par l'État aux communes.**

Stoppons l'artificialisation des sols et réclavons une concertation sur ce projet gigantesque!

Thomas COTTINET, Catherine THOREAU,  
Franck CHARTIER, Sébastien DAVIGNON,  
Bilinda MEZIANI, Cédric LEROUX

### TAVERNY, VILLE FRANÇAISE

#### Pauvre église Notre-Dame...

La municipalité va dépenser plus de 2 millions d'euros pour aménager les abords de la chapelle mortuaire Rohan-Chabot, ce qui n'était ni nécessaire ni urgent.

Pendant ce temps, en face de cette chapelle, le joyau de notre ville, l'église Notre-Dame est dans un état lamentable, sa toiture doit être restaurée, ses murs sont affreusement sales et doivent être ravalés.

Pourquoi ne pas avoir investi ces 2 millions dans la restauration de notre église qui en a tant besoin?

Encore un choix budgétaire inexplicable...

Alexandre SIMONNOT  
06 62 34 28 19  
simonnot.fn@gmail.com

CHAÎNE **YOUTUBE** DE TAVERNY

# TAV' TV

*Suivez-nous  
sur la nouvelle chaîne !*



 TAV TV

 tav\_tv



Scannez pour  
retrouver en ligne  
la **TAV' TV** ▶



*L'actu de votre ville  
et de ses habitants !*

[www.ville-taverny.fr](http://www.ville-taverny.fr)

